

Compte rendu de réunion de quartier Orgemont ouest organisée par la mairie le 23 juin 2015 (école Brossolette)

Durée de la réunion : 3h30

Rédacteur SD/www.tamtamcolonie.com

Avant propos

Nota 1 : volontairement, seuls les faits ou remarques liés au quartier ou à la ville sont relatés ici, c'est-à-dire, ni l'exposé de la situation budgétaire de la ville ou de la Cour des comptes, ni les propos politiques ou partisans émanant des élus ou de la salle. De plus ce compte-rendu a pour objet de rendre service aux habitants du quartier qui n'ont pu se rendre à la réunion publique, et n'a pas prétention à être exhaustif, ce qui ne saurait lui être reproché

Nota 2 : pour éviter que le nom de notre ville ne remonte dans les moteurs de recherche sur Internet, il est utilisé le mot « ville » et non la dénomination exacte de la ville où nous habitons

Nota 3 : la réunion était publique donc aucun propos cité n'était sensé être confidentiel

Nota 4 : merci de signaler toute omission importante ou inexactitude à tamtamcolonie@yahoo.fr qui corrigera

Nota 5 : les infos publiées sont à replacer dans leur contexte, notamment au niveau de la date de tenue de la réunion

Déroulé et échanges

- Introduction par Georges Mothron, maire
- Présentation de Philippe Vasseur, coordinateur des maires adjoints référents de quartier, et de Claudine Elisseev, référente quartier Orgemont Volembert
- Présentation des 5 commissions du Comité de quartier comportant la liste des habitants volontaires, d'un diaporama descriptif des missions et du fonctionnement
- Info : visite de quartier prévue le 12 septembre au nord de l'av Stalingrad (Place Léo Batton, Poste, Grand Frais, Moulin d'Orgemont, rue d'Orgemont, rue Ernest Renan, rues Louis Blanc, marché Colonie, rue des Buchettes et retour salle Léo Batton)

- Présentation des finances de la ville par Xavier Péricat, 1^{er} maire adjoint

- Présentation de Gilles Savry, adjoint au développement urbain :
 1. **PLU (plan local d'urbanisme)** des deux modifications du PLU, l'une en cours portant sur les zones pavillonnaires et donc sur 40 % de la ville (avec délibération du conseil municipal en septembre), l'autre portant sur les zones UE d'activités économiques et d'emplacements réservés (lancement de l'enquête publique prévue à l'automne).
 - Sur la zone UC qui concerne le quartier, la ville ne souhaite pas de densification. La loi Alur apporte son lot de contraintes que ce projet de PLU tente de contourner dans la mesure du possible (par exemple en augmentant les distances par rapport aux propriétés voisines par exemple). La taille des terrains constructibles, si elle est trop petite, attire les promoteurs et agences spécialisées extérieurs à la ville. Risque de parcellisation et de découpe (2 ou 3 pavillons deviennent un immeuble). La ville a réussi à arrêter quelques projets.
 2. **Autolib** : projet mené avec Autolib et avec l'agglomération. Objectif de 15 stations à terme entre les deux villes liées à l'agglomération actuelle. En 2015 cinq stations sont prévues sur notre ville dont deux des deux côtés de la gare du centre. Côté Orgemont ce serait place Aristide Briand (6 emplacements : bornes de recharge sur terre-plein). Certains habitants réagissent car craignent une pollution supplémentaire et de voir des espaces de stationnement en moins. M. Savry défend l'idée d'une image plus moderne de la ville et d'un complément, d'un « plus » pour rentrer de Paris après qu'il n'y ait plus de train. Plus de 200 abonnés potentiels. Il signale qu'Autolib payera tout sauf l'investissement initial qui revient à l'agglomération.
 3. **Ecole Sainte-Geneviève** : deux niveaux accueillis à la rentrée 2015 dans la nouvelle annexe rue Louis Blanc (4^{ème} et 3^{ème}) /A terme, accueil de 450 élèves. Concernant l'aménagement et la circulation il a été convenu (NDLR : d'un commun accord avec l'agglomération dont c'est le champ de compétences) d'observer quelques temps les flux avant de procéder aux aménagements.
 4. **Au 148Q rue de la République, tout au bout du chemin de sable** : terrain appartenant à la ville. Projet discuté prochainement en commission sur son avenir.
 5. **Angle avenue Stalingrad et Grande ceinture, du garage au salon de coiffure** : pression des promoteurs ce qui supprimerait le garage (NDLR : faut-il comprendre que l'auto-école sauterait ?)

- Présentation par Georges Mothron du **Grand Paris** :

« Obligation au 31 décembre de quitter l'agglomération actuelle et de toute façon sinon la dissolution serait faite par Bezons ». Concernant les personnels, seuls ceux à l'origine employés par la commune seront repris. Le sous-préfet quitte son poste. Notre ville rejoindra douze autres communes du 92, par contre une communauté d'agglomération à 1 million d'habitants cela fait beaucoup. Décision territoriale fin juillet. Neuilly et Puteaux en retrait.

Questions réponses des habitants

- « **Nous sommes poussés vers les écoles privées** » : le maire répond que deux nouveaux proviseurs de lycées arrivent dans la ville (du sang neuf et de bons résultats ailleurs), ainsi que trois nouveaux principaux de collège. Par ailleurs le lycée Victor Daubié est le meilleur lycée public du Val d'Oise.
- « **Hôtel Taverne Europe, que s'y passe –t-il** » ? le maire explique qu'il est loué par une association parisienne depuis 6 ou 7 ans pour y placer des réfugiés politiques majoritairement d'Europe centrale et en instance de régularisation. Le parking de cet hôtel serait préempté par la ville depuis 2008 (à vérifier selon lui).
- « **SDF devant la gare** » : voici la fin de la réponse : encore moins simple devant des immeubles privés, il convient parfois de grillager pour empêcher l'installation, ex rue Maurice Berteaux.
- « **Pourquoi maintenir le kit scolaire qui coûte cher?** » : volonté de conserver un bon niveau de fournitures et c'est géré par les enseignants.
 - Intervention du Directeur général des Services Monsieur Matysen :
55 millions d'euros sont consacrés aux écoles et aux crèches.
- « **Suppression des ATSEM en maternelle** » : le maire explique que le niveau sera désormais similaire aux autres communes à savoir 2 Atsem pour 3 classes. Un délégué de parents d'élèves signale qu'à l'école Jules Ferry il pourrait y avoir corrélation avec l'augmentation d'accidents et la baisse du nombre d'Atsem, sans que cela ne puisse être prouvé.
- « **23 av de Stalingrad émanations de gaz du magasin de motos** » : « Même coin dans l'angle, cas sociaux dans un immeuble, vandalisme »
- « **Pb des places handicapées utilisées sauvagement** »
- « **La municipalité plante des arbres devant les domiciles** et empêche de sortir de chez soi »
- « **Croisement rue de Chevreul et d'Epinay : pb de goudronnage** »
- « **Charcutier, fumées grasses** »
- « **Camions illicites stationnés en longue durée** »
- « **Société ETNA et émanation d'acides** provoquant l'inhalation de solvants dangereux » : l'habitante voudrait des contrôles inopinés au lieu que le service d'hygiène avertisse l'entreprise de leur passage à l'avance
- « **Pb coupures d'électricité dans une rue** et GRDF qui ne fait pas le job »
- « **Nuisances sonores** d'une entreprise » : le maire répond que les services d'hygiène n'ont rien constaté par sonomètre ; l'habitante oppose qu'il faudrait être réactif lors du signalement avant déplacement
- « **Projet contesté de destruction d'un maison de maître 5 rue des Buchettes** pour y construire 2 collectifs (total 21 logements) / rappel des 550 signataires d'une pétition, puis rejet du recours gracieux par la mairie puis tribunal administratif en cours sans trop d'espoir, puis reproche d'un habitant au sujet du manque de volonté de la mairie d'empêcher le projet comme si la mairie préférerait un contentieux avec les riverains qu'avec le promoteur. L'habitant de l'immeuble existant concerné explique qu'il va être obligé de quitter Argenteuil après y avoir vécu des années. Réponse du maire : « ça me fait mal au cœur que vous quittiez Argenteuil ». Réponse de M. Savry : nous n'avons pas de volonté de densifier cette zone ; mais pas de moyens de préempter. Explications sur l'historique de ce dossier, sur

l'impossibilité pour la mairie de le contrer car conforme au PLU (ce qui a été validé par le préfet) et qu'on ne peut empêcher un propriétaire de vendre. Explications sur leur capacité à donner un avis ultérieur par courrier pour contrer ce projet lorsque le TA le leur demandera. L'habitant signale que ce n'est pas la mairie qui payera le préjudice en matière de perte de valeur de son bien immobilier lors de sa revente. La mairie affirme vouloir éviter la dévalorisation. En réponse à une remarque, le maire explique que la pression foncière est importante sur la ville, et que la concertation préalable avec les habitants ne peut se faire que lorsque le projet est connu à l'avance.

- « **Stationnement difficile rues Noblet, d'Epinay, vers l'école Jules Ferry** »
- « **Circulation dangereuse avenue de Stalingrad** » : suggestion d'un habitant d'installer des radars ou des ralentisseurs pour éviter les courses de quad ou même de bus. Il signale que toutes les maisons se fissurent (même neuves) »
- « **Bar à chicha illégal au 17 av de Stalingrad en sous-sol d'un pavillon, importantes nuisances depuis 6 mois insupportables pour les riverains, pourquoi ça n'avance pas plus vite ?** » (NDLR a été réglé depuis)/ réponse de la mairie : dossier en cours de traitement, vrai phénomène sur la ville ; complément de réponse de M. Poletti, élu délégué à la Sécurité Publique : devrait disparaître en août (expulsion, procédure en cours en lien avec la police nationale / NDLR expulsion réalisée en juillet) ; souvent des pièces closes sans filtre à air (code de santé publique), certains bars illégaux, des PV pour fermeture tardive mais ne suffit pas...
- « **Au 19 av de Stalingrad, terrain vague, pourrait servir d'espace vert ?** » : M. Savry répond qu'il va se renseigner sur le propriétaire
- « **Camions stationnés sur des places handicapées** » : beaucoup de camions polonais, une action est prévue prochainement dans différents quartiers : compétences de l'agglo
- « **Créer un parking payant dans le quartier car du mal à se garer** » ; « **pourquoi pas vers la rue Chevreul, petit emplacement** » : vont regarder et annoncent que le stationnement av de la grande ceinture va être revu (derrière Bowfonds Marignan)
- « **Choix de l'agglo et une fois l'agglo dissoute après le 31 décembre 2015, qui va reprendre immédiatement ses compétences ?** » : réponse : soit la mairie soit la nouvelle agglo ; précision sur le choix de rallier une agglo des Hauts de Seine : « l'argent est de l'autre côté de la Seine » et « notre ville, avec 105 000 habitants et 1 714 ha, offre une opportunité de développement » ; « le foncier est attractif » ; « péréquation à l'envers, ont besoin d'une commune plus pauvre »»
- « **Trafic des avions de Roissy : volent bas, enjeu de sécurité publique et de santé** » : réponse du maire : l'association Advocnar s'en occupe. ; c'est le pb des pistes aériennes ; il faut défendre le nombre d'envols plutôt que la hauteur ; a participé à une manifestation des maires au siège d'ADP ; pb des avions de nuit
- « **Les entreprises et le développement économique de la ville, et ressources fiscales indispensables** » : M. Péricat invoque le problème d'attractivité et de fiscalité. Pas de fatalité (ex Val Nord) ; rappelle que cela relève des compétences de l'agglomération
- « **Tramway ?** » : ils veulent se battre pour qu'il arrive le long de la RD392
- « **Que va-t-il se passer au 147-152 rue de la République face à l'ancienne carrière Sovérini ?** » : réponse de M. Savry : nombreux promoteurs intéressés ; volonté d'esprit pavillonnaire avec un peu de résidentiel (NDLR immeubles). 20 000 m² ; place pour y faire 250 logements mais on ne sait pas si le propriétaire veut vendre. FIN DU COMPTE-RENDU